



COMMUNE DE

Montguyon

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 15 FEVRIER 2024 - N° 2024/12

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} session ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 février 2024

Date affichage : 16 février 2024

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 16 Pour : 16

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Marc LIONARD, Didier MOUCHEBOEUF, Claire RAMBEAU-LEGER et Christophe METREAU

Etaient excusés : Charlotte DENIS-CUVILLIER et Claude NEREAU

Etaient absents : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Simone ARAMET

OBJET : Acquisition d'un bien immobilier situé 16B place du Champ de Foire à Montguyon

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune souhaite acquérir un bien immobilier comprenant des garages et un terrain attenant.

Ce bien immobilier est situé au 16B place du Champ de Foire, sur la parcelle cadastrée AB331 pour une superficie totale de 753m².

Monsieur le Maire précise que l'acquisition de bien permettra à la commune d'avoir la maîtrise foncière du pied des remparts du château.

Monsieur le Maire propose aux membres présents d'acquérir ce bien pour un montant de 37 500,00 euros nets vendeur (frais de notaire en supplément).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** l'acquisition du bien immobilier situé 16B place du Champ de Foire, parcelle cadastré AB331 pour une superficie totale de 753m² dont le propriétaire est Monsieur RAMBEAU Alain,
- **DE VALIDER** le montant de l'acquisition par la commune de 37 500,00 euros nets vendeur (frais de notaire en supplément),
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités et signatures relatives à cette acquisition.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF

